

Une construction qui optimise ses besoins énergétiques

Début juillet, Annonay Rhône Agglo, collectivité de près de 50 000 habitants, a inauguré son nouveau centre aquatique : Aquavaure. C'est le seul établissement ouvert du Nord-Ardèche et de l'Agglomération.



L'objectif des élus est d'accueillir 170 000 visiteurs par an contre 140 000 dans l'ancienne structure, tout en ayant un coût de fonctionnement annuel (emprunts compris) équivalent soit 1,3 million d'euros.

Jusqu'à présent, Annonay Rhône Agglo gérait la piscine de Vaure : construite en 1975, cette piscine était dans un état de vétusté important, avec des défauts structurels. Qui plus est, elle ne répondait plus aux besoins des usagers. Ainsi, en construisant Aquavaure, les élus ont voulu proposer un centre aquatique plus en adéquation avec les attentes et besoins des habitants du territoire. Pour cela, un questionnaire a été diffusé et les résultats ont démontré, qu'au-delà d'un espace de natation, les habitants souhaitaient des espaces extérieurs, un espace bien-être et de nouvelles activités.

"Aquavaure est aussi, et avant tout, un équipement dans lequel les enfants de tout le territoire vont pouvoir apprendre à nager. C'était notre priorité. Dès cette année scolaire, 140 classes vont bénéficier d'un cycle d'apprentissage, ainsi un peu plus de 3 500 enfants du territoire vont apprendre à nager dans cette nouvelle piscine. C'est notre premier public en taux d'occupation et c'est de notre responsabilité de donner les moyens aux enfants d'acquérir le savoir-nager avant l'entrée en sixième" indique Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. De plus, dès le départ, les élus se sont fixés comme objectif de construire un centre



Question de la semaine

[Répondre à la question >](#)

S'inscrire à la newsletter

E-mail:

Prénom:

Nom:

Soc./Collectivité:

[S'inscrire](#)

[Je m'abonne au magazine !](#)

[Je publie un appel d'offres](#)



Une construction qui optimise ses besoins énergétiques

avec 4 lits hydromassants, des bancs avec jets d'eau pour un massage tonique et une lame d'eau pour un massage de la tête, de la nuque et des épaules. Cette zone bien-être est complétée par des douches massantes, un hammam et un sauna (10 places chacun) et un espace tisanderie. En termes de tarif, Aquavaure propose notamment une entrée couplée "piscine et bien-être" à 14,50 euros l'unité (145 euros les 12 entrées), ainsi qu'un pass détente illimité (espaces aquatiques et bien-être) à 47,90 euros/mois. Enfin, durant la période estivale, les usagers ont accès aux espaces extérieurs, avec un bassin ludique de 220 m² et sa rivière à contre-courant, un pentagliss de 35 m de long (4 pistes), des jeux pour enfants et une pelouse servant de solarium.



Afin de réduire au maximum ses besoins en énergie et de respecter l'environnement, Aquavaure possède, notamment, des panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches, une isolation de l'enveloppe plus importante du bâtiment pour garder la chaleur ou encore une récupération des calories provenant des eaux grises (eaux usées des douches, évier...).

Les spécificités techniques

Annonay Rhône Agglo s'est fixé un double objectif : réduire au maximum ses besoins en énergie et respecter l'environnement. Ainsi, l'équipement est particulièrement performant en matière d'isolation et d'efficacité énergétique. Par exemple, il dispose d'une chaudière poly-combustibles, de marque Heizomat modèle RHK-AK30. Elle a été installée au sein de l'équipement et permet de chauffer l'eau des bassins. Environ 550 tonnes de bois par an seront nécessaires à son fonctionnement. Grâce au silo, son autonomie s'étend à 9 jours, plus 2 jours de sécurité en cas d'imprévu. L'approvisionnement est local ce qui permet de structurer toute une filière économique. Ce système va assurer plus de 90 % du chauffage des bassins. Si nécessaire, il est relayé par une chaudière au gaz. De plus, Aquavaure possède aussi des panneaux solaires pour chauffer l'eau des

CHOISISSEZ

[En quelques clics](#)

Agenda

Journée technique PSL International

Le jeudi 14 novembre au stade couvert de Liévin (62)

[Plus d'informations](#)

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Du 19 au 21 novembre - Porte de Versailles à Paris

[Plus d'informations](#)

22^{ème} colloque Piscine de Demain

Le mardi 3 décembre à Amiens

[Plus d'informations](#)

Une construction qui optimise ses besoins énergétiques

de 300 litres d'eau par jour et par baigneur. Aujourd'hui, nous visons les 75 litres d'eau par baigneur, peut-être même moins" ajoute Simon Plénet.

Les filtres céramiques permettent également de réaliser des économies d'énergie (par la faible perte de charge), des économies de surface au sol (par le faible encombrement des modules), des économies de maintenance (le process est entièrement automatisé et connecté à distance pour un meilleur suivi) et des économies d'entretien de renouvellement (module en PVC sans risque de corrosion, élément filtrant en céramique inerte). Le tout, en ayant une qualité sanitaire de l'eau irréprochable (finesse de filtration 4 µm, élimination fréquente des pollutions limitant le développement de chlore combiné).



L'espace aquatique comprend un bassin mixte, ludique et d'apprentissage, de 180 m², avec une profondeur de 0,90 à 1,30 m, dans lequel les usagers peuvent notamment louer un aquabike pour s'entraîner individuellement.

Une gestion en régie

L'établissement est géré en régie avec une équipe de 21 agents : un chef d'établissement, un chef de bassin, 10 maîtres-nageurs-sauveteurs, un chef d'équipe maintenance, un chef d'équipe adjoint accueil (régisseur principal), cinq agents polyvalents accueil/nettoyage et deux agents techniques.

De plus, en fonction des années, une dizaine d'ETP saisonniers devraient venir étoffer l'équipe. L'entretien du centre aquatique est réalisé en interne et l'exploitation technique est déléguée à un prestataire extérieur (Engie).

Une construction qui optimise ses besoins énergétiques



Afin de réduire au maximum ses besoins en énergie et de respecter l'environnement, Aquavaure possède, notamment, des panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches, une isolation de l'enveloppe plus importante du bâtiment pour garder la chaleur ou encore une récupération des calories provenant des eaux grises (eaux usées des douches, évier...).

Les différentes activités

Concernant les activités, l'établissement propose 31 séances hebdomadaires, avec des cours traditionnels de natation (bébés-nageurs, école de natation, cours de natation adulte) et des activités diverses : aquabiking (9/semaine à 10 euros la séance), aquasanté (2/semaine), aquagym (4/semaine), aquatonic (4/semaine) et aquapulse (1/semaine), à 8 euros la séance chacune. Les usagers peuvent également louer un aquabike le week-end pour s'entraîner individuellement (4 euros la séance). Pour les personnes intéressées par un accès illimité aux espaces aquatiques, à l'espace bien-être et aux activités, un pass liberté existe à 75,90 euros/mois.

En termes de fréquentation, l'objectif est d'accueillir 170 000 visiteurs par an contre 140 000 dans l'ancienne structure. Après la mise en service de ce nouveau centre aquatique, la piscine de Vaure sera réaménagée en espace de loisir par un porteur de projet privé.

Une construction qui optimise ses besoins énergétiques



Afin de proposer une offre complète, la partie extérieure, accessible l'été, est composée d'un pentagliss de 35 m de long (4 pistes), d'un bassin ludique de 220 m² et sa rivière à contre-courant, ainsi que des jeux pour enfants.

Ardèche : un second centre aquatique vient d'ouvrir

En juillet dernier, les piscines Gratenas et Tournesol de Privas (au centre du département) ont laissé la place au centre aquatique Cap'Azur. Conçu par l'agence Chabanne Archi/Ingé, il est composé d'un bassin sportif intérieur de 375 m², d'un bassin d'apprentissage de 160 m², d'un bassin extérieur de 312 m², d'un pentagliss 4 voies et d'un splashpad de 150 m². Le montant de l'opération est de 11,3 millions d'euros TTC.



Une construction qui optimise ses besoins énergétiques

Contrôle d'accès	Elisath
Durée des travaux	2 ans
Tarifs	<ul style="list-style-type: none">• Adulte : 4,30 euros• Enfant : 3,50 euros
Coût total	DETR : 1 500 000 euros
Subventions	<ul style="list-style-type: none">• Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : 1 100 000 euros• DSIL : 998 000 euros• CNDS : 700 000 euros• Conseil départemental de l'Ardèche : 615 000 euros• TEPCV : 396 000 euros• Ademe : 273 000 euros

Centres Aquatiques Mag 27 novembre 2019 Article complet, Réalisation

0 Commentaires

[← Bassin : l'inox se développe](#)

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire

Nom *



[Le magazine](#) [Sommaire](#) [Nos éditions](#) [Actualités](#) [Emploi](#) [Partenaires](#) [Évènements](#) [Annonce](#)

Une construction qui optimise ses besoins énergétiques

[Laisser un commentaire](#)

Contactez-nous !

Magazine Centres Aquatiques
LES EDITIONS DE BIONNAY
493 Route du château de
Bionnay
69640 LACENAS
T. 04 37 46 05 89 - F. 04 72 53
07 12
contact@centresaquatiques.com

Plan du site

[Le magazine](#)

[Sommaire](#)

[Boutique](#)

[Partenaires](#)

[Archives](#)

[Contact](#)

[Mentions légales](#)

Calendrier

novembre 2019

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
« Oct						

Centres aquatiques Magazine

Vous retrouverez dans ce magazine toute l'actualité liés aux centres aquatiques mais également des conseils, des interviews, des test produits, des description de chantier et bien plus encore.